



16 juin 2026

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**SERVICES**  
S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

**FURET DU NORD**

### **Redressement judiciaire de Furet du Nord : la CFDT exige transparence et responsabilité pour la sauvegarde de l'emploi.**

Alors que le placement en redressement judiciaire du réseau de librairies Furet du Nord (groupe NOSOLI) a été décidé le 1<sup>er</sup> juin par le tribunal de commerce de Lille, les représentants du personnel ne disposent toujours pas d'éléments de contexte ni d'aucune information précise sur les raisons, les modalités ou les conséquences de cette procédure. 600 salariés répartis dans 27 librairies sont concernés.

Les élus CFDT, soutenus par la fédération des Services CFDT, déplorent l'absence totale de communication de la direction sur les orientations stratégiques qu'elle entend mettre en œuvre.

Cette situation est d'autant plus préoccupante que l'ancienne direction n'a jamais réellement pris en considération les alertes formulées par les salariés, les représentants du personnel, le CSE ou encore les conclusions de l'expertise Syndex réalisée en 2024.

Le calendrier retenu pour cette procédure pose également question. Ce redressement judiciaire intervient à la veille de la période la plus stratégique de l'année, sans que la préparation de la rentrée scolaire ne soit sécurisée, ni la rentrée littéraire et encore moins les fêtes de fin d'année. Comment prétendre relancer l'activité sans anticiper ni protéger les mois les plus déterminants pour l'exercice économique de l'entreprise ?

Cette situation nourrit les craintes de voir d'éventuelles fermetures ou restructurations être préparées discrètement durant l'été.

Le redressement judiciaire comporte des risques importants si de nouvelles décisions venaient à être prises sans fondement économique solide.

C'est pourquoi nous exprimons notre vive inquiétude pour l'emploi, les conditions de travail et l'avenir des équipes. Nous attendons de la direction ainsi que des administrateurs judiciaires désignés qu'ils mettent en place, dans les plus brefs délais, un cadre de dialogue, d'information et de consultation régulier avec les représentants du personnel pendant toute la durée de la procédure.

Nous attendons toujours une prise de parole claire des actionnaires, notamment du Crédit Agricole Nord de France. Comment comprendre qu'un groupe qui revendique dans sa charte les valeurs de proximité, de responsabilité et de solidarité demeure silencieux face aux inquiétudes légitimes des salariés et de leurs représentants ?

La priorité de la CFDT est la protection des salariés. Nous refusons qu'ils paient les conséquences d'années de gestion erratique, d'une gouvernance instable et sourde aux alertes, ainsi que du désengagement manifeste de certains actionnaires.

L'ensemble des élus CFDT est pleinement mobilisé pour défendre les intérêts de tous les salariés et sauvegarder Furet du Nord, librairie historique.

Les élus CFDT sont plus que jamais vigilants et peuvent compter sur le soutien de la fédération des Services dans cette douloureuse réorganisation.

**Secrétaire nationale**  
Aurélié FLISAR  
06 34 48 59 03

**Délégué syndical**  
Franck Brunet  
06 61 61 78 70

**Relations Presse :**  
Odile STANCIU  
06 21 62 05 05

**FÉDÉRATION DES SERVICES CFDT** Chez Artois Bâtiment A/11 rue de Cambrai CS 40091 75945 Paris Cedex 19 - 01 48 10 65 90 - services@cfdt.fr - cfdt-services.fr #RS @CFDT Services

Commerce ■ Hôtellerie ■ Tourisme ■ Restauration ■ Propreté ■ Prévention - Sécurité ■ Habillement - Cuir - Textile - Blanchisserie ■ Mouvements et Associations  
Immobilier ■ Travail temporaire ■ Services aux particuliers ■ Assistantes maternelles ■ Chambres consulaires ■ Professions judiciaires

